



Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

Voici le sommaire des dépenses et revenus du budget 2019 qui a été adopté lors de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal le 17 décembre 2018.

PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2019 SOMMAIRE

Dépenses		Revenus	
Administration	403 146 \$	Taxes sur la valeur foncière	791 281 \$
Sécurité publique	203 604 \$	Tarification pour services municipaux	192 190 \$
Transport	439 431 \$	Immeubles des réseaux	6 330 \$
Hygiène du milieu	177 870 \$	Sécurité publique	203 604 \$
Aménagement et urbanisme	153 831 \$	Recettes - source locale	32 378 \$
Loisirs et culture	91 782 \$	Imposition des droits	35 800 \$
Promotion et développement	48 972 \$	Intérêts	8 365 \$
Financement	134 149 \$	Subventions gouvernementales	382 837 \$
Total des dépenses :	1 652 786 \$	Total des revenus :	1 652 786 \$

Taux de taxes foncières et de services.

Taxe foncière générale totale : 0,8300 \$ du 100\$ d'évaluation.

Taxe pour la Sûreté du Québec : taux fixe par fiche avec au moins un logement : 103,87 \$

Taxe pour la Sûreté du Québec : taux fixe par fiche sans logement : 35,67 \$

Tarif de compensation pour le service incendie :

Catégorie d'immeubles	Nombre d'unités
Immeubles avec logement et autres	1
Terrains vacants	0.4
Valeur d'une unité	149,00\$

Tarif de compensation pour le service d'enlèvement, de transport et de disposition des ordures ménagères

Utilisateur	Service : Matières résiduelles
Résidence	90,32 \$
Chalet	77,33 \$
Chalet ayant une résidence	67,07 \$
Commerce	293,35 \$
Camping	919,42\$
Roulotte	45,00\$

Tarif de compensation pour le service d'enlèvement, de transport et de disposition des recyclables.

Utilisateur	Service : Matières recyclables
Résidence	0 \$
Chalet	0 \$
Chalet ayant une résidence	0 \$
Commerce	0 \$
Camping	0 \$
Roulotte	0 \$

Tarif de compensation pour le service de vidange, de collecte, de transport et de valorisation des boues septiques.

Utilisateur	Taux de compensation
Résidence principale	154,25 \$
Saisonnier	109,25 \$
Fosses scellées	67,75 \$ montant sans transport, vidange et collecte. Lors de la vidange un montant sera facturé.

Tarif de compensation pour le remboursement du règlement d'emprunt no 262-16 (achat d'un banc de sable et de gravier).

Catégorie d'immeubles	Nombre d'unités
Immeubles résidentiels	1
Immeubles locatifs 2 à 5 unités	1
Unités commerciales	1
Terrains vacants et autres	0.5
Valeur d'une unité	18,00\$

Tarif de compensation pour le remboursement du règlement d'emprunt no 198-2009 (camion autopompe citerne).

Catégorie d'immeubles	Nombre d'unités
Immeubles avec logement	1
Terrains vacants et autres	0.4
Valeur d'une unité	37,90 \$

Nathalie Lewis
Directrice générale
Secrétaire-trésorière